

MOTION DU BARREAU DE RENNES

Le conseil de l'Ordre, réuni le 7 décembre 2021, connaissance prise de la tribune d'une ampleur inédite publiée dans le journal Le Monde du 23 novembre dernier, signée à ce jour par plusieurs milliers de magistrats et greffiers :

- PARTAGE le constat exprimé d'un profond malaise qui est général à l'ensemble des acteurs du monde judiciaire ;
- CONTESTE la logique purement budgétaire conduisant à une justice déshumanisée que les avocats dénoncent aussi inlassablement et qui ne permet plus d'assurer la mission régalienne de la Justice;
- DENONCE la succession de réformes qui, n'ayant d'autre but que de créer artificiellement des pièges procéduraux entravant l'accès à la justice, contraint l'ensemble des acteurs à s'éloigner de leur mission première, à savoir apporter aux justiciables une décision réglant leur litige dans un délai raisonnable ;
- DENONCE l'incohérence d'un système qui alourdit la charge de travail administratif des acteurs du monde judiciaire au détriment de leur mission première;
- DEMANDE aux pouvoirs publics de donner enfin à la Justice les moyens financiers qu'impose sa mission régalienne ;
- APPELLE le Ministre de la Justice à accompagner les magistrats, greffiers et avocats dans leur mission de service public au quotidien et à prendre en compte leur souffrance au travail ;
- S'ASSOCIE aux initiatives interprofessionnelles, et notamment celle du 15 décembre 2021.

Fait à Rennes, le 7 décembre 2021